

FAUCHER Pascal
Commissaire Enquêteur
9, avenue St-Jérôme
13100 AIX-EN-PROVENCE
décision TA E23000013/13 du 10/03/2023

Aix-en-Provence, le 15 janvier 2024

M. le Maire
Hôtel de Ville
place Le Sévigné
13109 SIMIANE-COLLONGUE

Objet : Enquête Publique relative à l'aménagement du secteur des Hauts-de-Gadie – lever de réserve

Monsieur le Maire,

je fais suite au courrier 01-2024 en date du 9 courant, relatif à l'étude de circulation sur le secteur des Hauts-de-Gadie, que vous avez fait réaliser en réponse à la réserve que j'avais émise dans mon avis en date du 1^{er} juin 2023. Sachez que j'apprécie particulièrement votre prise en compte de mon avis, et la demande que vous m'adressez afin de lever ma réserve.

J'ai lu avec attention l'étude de trafic et de circulation réalisée par le cabinet Transmobilité, et j'en retire les éléments suivants :

- les conditions actuelles de circulation sont proches de la saturation sur plusieurs barreaux, notamment la route de Gardanne, et certains carrefours fonctionnent en limite de capacité (carrefour de la Croix de Fer, notamment)
- le trafic supplémentaire généré par l'opération des Hauts de Gadie est significatif (de l'ordre d'une centaine de véh/h aux heures de pointe au total)
- l'étude de trafic ne présente pas de simulation sans le nouveau barreau de voirie entre la RD8c et le chemin du Vallat des Mourgues ; il est néanmoins probable (mais hélas pas démontré) que le fonctionnement circulatoire sans ce barreau se trouvera fortement dégradé
- avec ce nouveau barreau, en revanche (et l'étude le démontre), le fonctionnement circulatoire de l'ensemble du centre-ville de Simiane-Collongue est apaisé

La réalisation de ce nouveau barreau apparaît donc comme une **mesure compensatoire** du projet : sans elle, le projet aurait des impacts négatifs sur le fonctionnement du centre-ville (ce que beaucoup d'observations reçues lors de l'enquête mettaient en avant). C'est d'ailleurs le sens de la délibération n°56/2023 du Conseil Municipal du 29 septembre 2023 que vous avez prise pour acquisition d'une « partie de la parcelle cadastrée AL 170 pour la réalisation d'une voie de circulation desservant le futur projet des Hauts de Gadie ».

Au vu de ces éléments, j'ai l'honneur de **lever la réserve** que j'avais émise dans mon avis du 1^{er} juin 2023.

Je serais heureux de recevoir, si vous le voulez bien, les documents de communication que vous envisagez de diffuser à ce sujet (bulletin municipal, par exemple).

Je transmets une copie du présent courrier à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, qui a organisé l'enquête publique en 2023.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean', with a long horizontal flourish extending to the left.

avec mes meilleurs vœux pour 2024
tant pour vous-même que pour votre
commune !